

LES FAITS MARQUANTS AU 3 FEVRIER 2013

Depuis le 1^{er} septembre 2012, 785 épisodes d'intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance impliquant 2 559 personnes dont 28 décès.

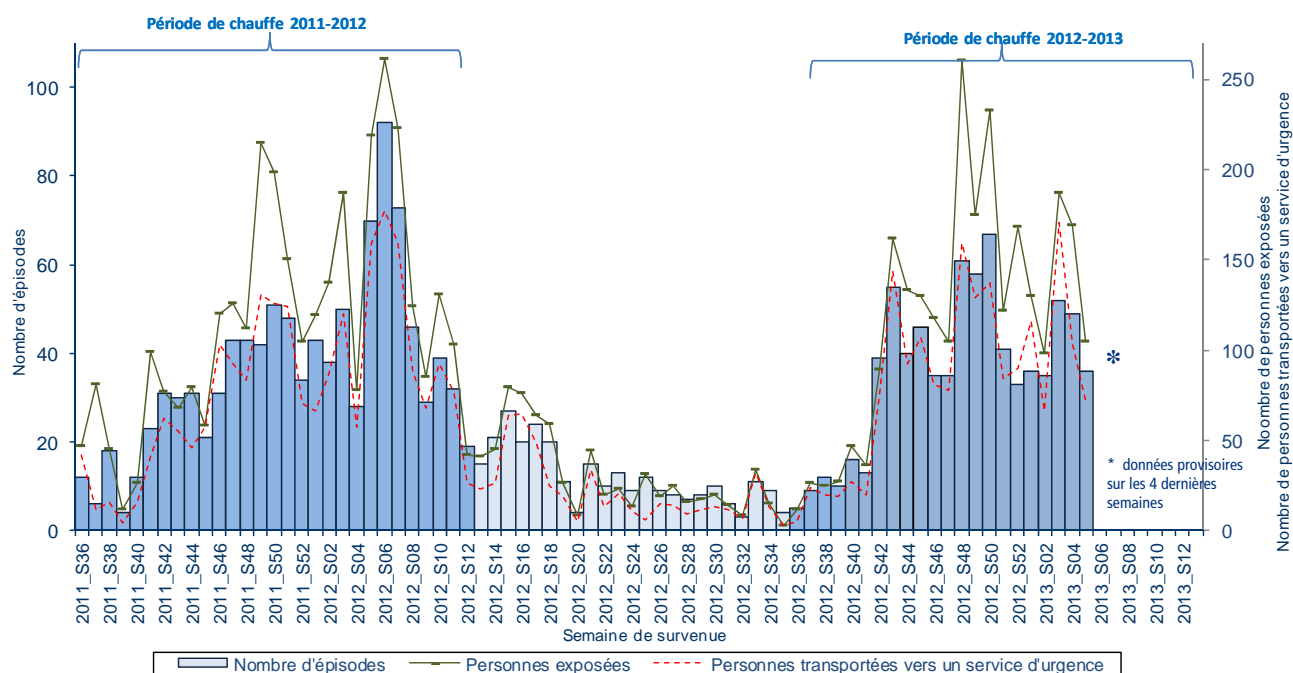
Au cours des deux dernières semaines (2013_S04 et 2013_S05),

- Parmi les 7 épisodes d'intoxication au CO en lien avec l'utilisation d'un brasero/barbecue, un épisode collectif intoxiquant 7 personnes dont 1 décès est survenu lors de l'utilisation d'un brasero dans une maison.
- Un épisode collectif est survenu dans une école maternelle de la région parisienne impliquant 33 personnes dont la majorité était des enfants. L'investigation, en cours, s'attache à rechercher la source.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

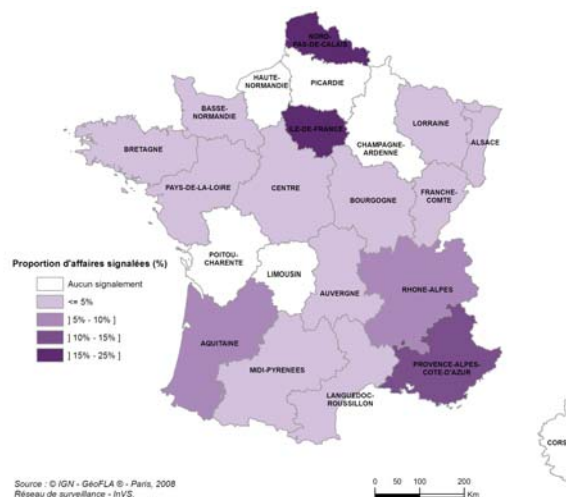
| Figure 1 | Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance



- Au cours des semaines 2013_S04 et 2013_S05, 85 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés, exposant 274 personnes à des émanations de CO dont 176 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier, 44 personnes ont été dirigées vers un caisson hyperbare et 34 ont été admises en hospitalisation. Deux décès sont survenus au cours de ces deux dernières semaines : le premier était en lien avec l'utilisation un poêle à charbon, le second avec un brasero.
- Depuis le 1^{er} septembre 2012, 41 signalements d'intoxication au CO ont été en lien avec l'utilisation inappropriée d'un brasero/barbecue impliquant 154 personnes dont 34 ont été admises en hospitalisation et un décès. Au cours des semaines 2013_S04 et 2013_S05, 7 épisodes ont été signalés dont 4 concernaient l'utilisation d'un barbecue à l'intérieur du logement (pièces de vie ou annexes) et 3 épisodes un brasero.

L'Ile-de-France (18 épisodes), le Nord-Pas-de-Calais (16 épisodes) et la Provence-Alpes-Côte-D'azur (11 épisodes) ont été les trois régions les plus concernées par les intoxications au CO au cours des semaines 2013_S04 et 2013_S05.

Depuis le 1er septembre 2012, le plus grand nombre de signalement a été observé en Ile-de-France (132 épisodes) et dans Nord-Pas-de-Calais (123 épisodes).



Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les principaux déclarants ont été :

- Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 44% des signalements ;
- Les services d'urgence hospitalier : 17% des signalements ;
- Les services de médecine hyperbare : 9% des signalements.

Les deux tiers des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (SDIS et services d'urgence hospitalier ou pré-hospitalier).

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, braseros, barbecues).

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,
Cliquez sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyle-de-carbone> ,
cliquez sur Liste de diffusion [en bas de page](#), compléter les informations demandées.

Equipe DSE:

Directeur département santé
environnement
Georges Salines

Responsable unité
toxicovigilance et surveillance
des intoxications
Jean-Michel Thiolet

Chargée de projet
Agnès Verrier

Monitrice d'études
Anne-Claire Guedou

Chargée de projet informatique
Daniela Leprince

Directeur de la
publication :
Dr Françoise Weber
Directrice générale de
l'InVS